

**Loiret**



## État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

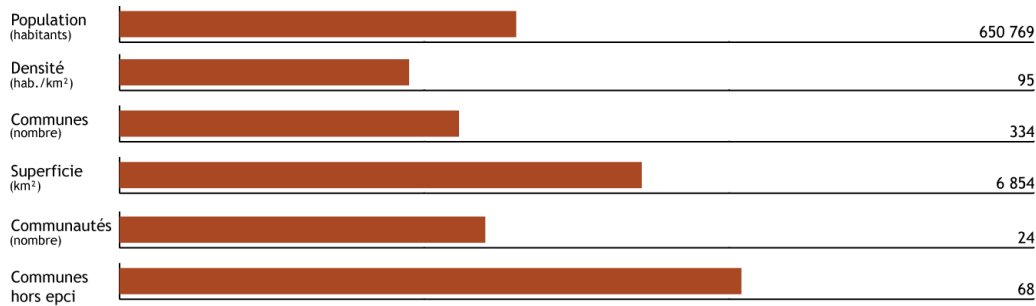
**26 mai 2011**

**Évolution du tissu intercommunal :**

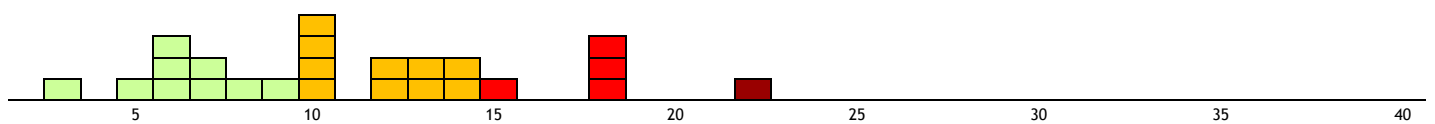
- Le nombre de communautés est identique.
- Le nombre de communes par communauté est quasi stable (adhésion d'une commune à une communauté de communes).
- La population des communautés connaît quelques évolutions, à la marge.

## Les données

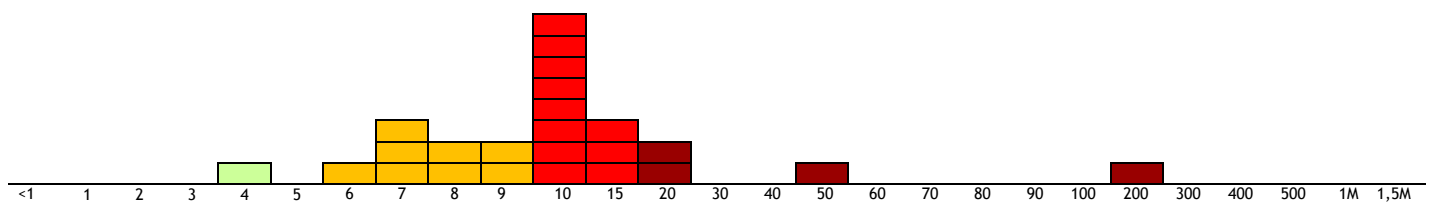
### Caractéristiques du département



### Nombre de communes par communauté



### Population par communauté (en milliers d'habitants)

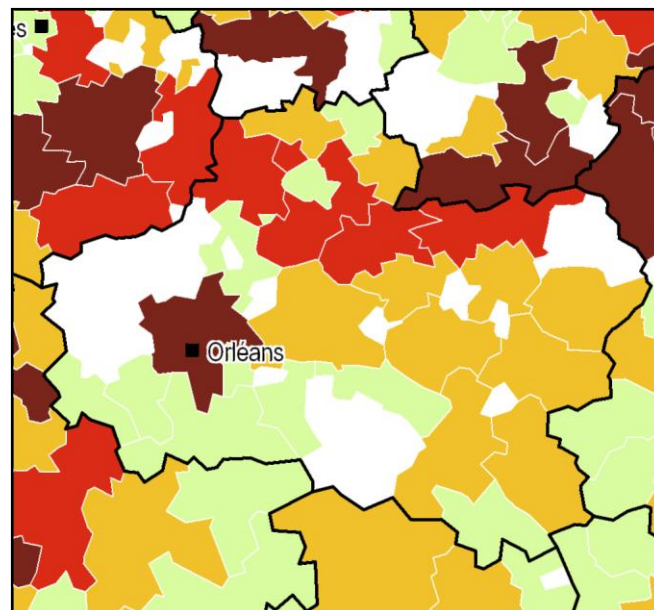


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
3	1
5	1
6	3
7	2
8	1
9	1
10	4
12	2
13	2
14	2
15	1
18	3
22	1
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>

Population/Communauté	
Population	Communautés
4 à 5 000	1
6 à 7 000	1
7 à 8 000	3
8 à 9 000	2
9 à 10 000	2
10 à 15 000	8
15 à 20 000	3
20 à 30 000	2
50 à 60 000	1
200 à 300 000	1
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>

## Les territoires

Nombre de communes par communauté



- 20 et plus
- 15 à 19
- 10 à 14
- Moins de 10

### Commentaires

#### Caractéristiques de la trame intercommunale

Le découpage intercommunal est régi par une logique cantonale : le mot canton figure dans le titre de 4 communautés (Briare, Châtillon-sur-Loire, Lorris, Puiseaux) ; le périmètre cantonal est la règle ou la base dans la plupart des autres.

Le territoire départemental est caractérisé par l'émiettement des communautés et leur faible taille :

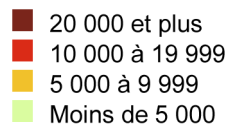
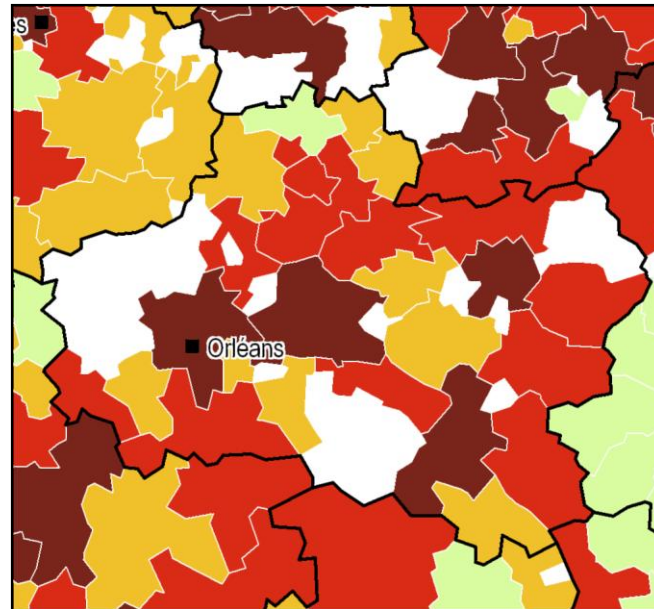
- 19 communautés sur 24 comptent moins de 15 communes (soit 79,20%).
- 9 communautés comptent moins de 10 communes (soit 33,30%). Elles sont concentrées dans le Sud-Ouest du département où elles couvrent une superficie importante. Ce périmètre est encore plus vaste lorsque l'on y ajoute les « zones blanches » qui les bordent (une communauté, la CC le Cœur du Pithiverais, créée en 2009, compte 3 communes).
- 1 communauté compte plus de 20 communes, la CA d'Orléans-Val de Loire.

#### Comparaison avec les départements voisins

- Situations similaires dans les départements situés au Sud avec un moindre émiettement et moins de « zones blanches ».
- L'Eure-et-Loir et le Nord du Loir-et-Cher disposent de communautés plus vastes.
- Les « zones blanches » sont particulièrement importantes dans les départements franciliens, Essonne et, surtout, Seine-et-Marne.

## Les territoires

### Population par communauté



## Commentaires

### Caractéristiques de la trame intercommunale

Malgré l'émiettement, les communautés de dimension « moyenne » sont majoritaires :

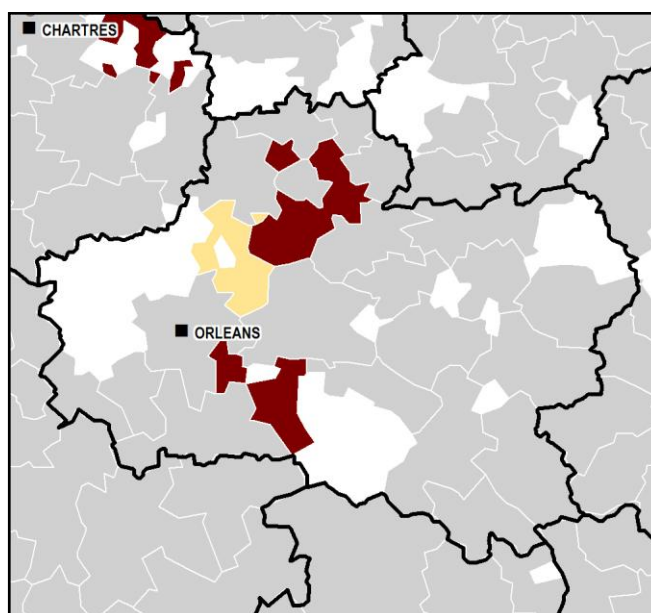
- 15 communautés sur 24 comptent au moins 10 000 habitants (soit 62,50 %).
- 9 communes comptent entre 10 et moins de 15 000 habitants (soit 37,50 %).
- 4 communautés comptent au moins 20 000 habitants (soit 16,70 %), dont la CA d'Orléans-Val de Loire qui représente 42,90 % de la population départementale.
- 9 communautés comptent moins de 10 000 habitants (soit 37,50 %).
- 1 communauté compte moins de 5 000 habitants, la CC du Plateau Beauceron.

### Comparaison avec les départements voisins

- Par rapport à la mosaïque de situations qu'offre le Loiret, les départements voisins présentent des dominantes plus nettes : faible population côté Eure-et-Loir, population importante dans les départements franciliens et le Nord de l'Yonne, communautés peu peuplées de l'Ouest de l'Yonne à la Nièvre, population « moyenne » dans le Cher et le Loir-et-Cher.

## Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



- Territoire discontinu
- Territoire comprenant une enclave
- Territoire discontinu avec une enclave
- Autre territoire

### Données

Territoires discontinus	2	CC de Beauce et du Gâtinais CC Valsol
Territoire comprenant une enclave	0	
Territoire discontinu avec une enclave	1	CC de la Forêt
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	107	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	83	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	69	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/11	68	

### Evolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2011

#### Entre 2006 et 2009

Création de communautés :

- CC du canton de Beaugency, 7 communes : Baule, Beaugency, Cravant, Lailly-en-Val, Messas, Tavers, Villorceau.
- CC du canton de La Ferté-Saint-Aubin, 6 communes : Ardon, La Ferté - Saint-Aubin, Ligny-le-Ribault, Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette, Sennely.

Elargissement de périmètres existants :

- Aschères-le-Marché et Montigny ont intégré la CC de la Forêt.
- Langesse, Les Choux et Le Moulinet-sur-Solin ont intégré la CC Giennoises.
- Combreux, Seichebrières et Saint-Denis-de-l'Hôtel ont intégré la CC des Loges.
- Germigny-des-Prés et Saint-Aignan-Des-Gués ont intégré la CC du Val d'Or et Forêt.
- Villevoques a intégré la CC des Quatre Vallées.

#### Entre 2009 et 2010

Création de communautés :

- CC de Château Renard (correspondant au canton), 10 communes : Château-Renard, Chuelles, Douchy, Gy-les-Nonains, Melleroy, Montcorbon, Saint-Firmin-des-Bois, Saint-Germain-des-Prés, La Selle-en-Hermoy, Triguères.
- CC le Cœur du Pithiverais, 3 communes : Dadonville, Pithiviers, Pithiviers-le-Vieil.

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Châteauneuf-sur-Loire a intégré la CC du Canton de Lorris.

## Entre 2010 et 2011

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Trainou a intégré la CC de la Forêt.

## Répartition des communes « isolées »

- A l'Est, 15 communes correspondent au canton de Courtenay.
- A l'Ouest, 33 communes correspondent aux cantons d'Artenay (10), de Meung-sur-Loire (13) et de Patay (10).
- Au Sud, 11 communes correspondent au canton de Sully-sur-Loire (10) auquel s'ajoute la commune de Neuvy-en-Sullias.
- 9 communes sont disséminées dans le reste du département et limitrophes d'intercommunalités : Bougy-lez-Neuville, au cœur du territoire de la CC de la Forêt ; Boismorand, Châtenoy, Chevillon-sur-Huillard, Férolles (qui scinde le périmètre de la CC Val Sol en deux portions), Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre.

## Communes ne faisant partie d'aucune intercommunalité à fiscalité propre

ARTENAY	LION-EN-BEAUCE
BACCON	LION-EN-SULLIAS
LE BARDON	LOMBREUIL
BAZOUCHES-SUR-LE-BETZ	LOUZOUER
BOISMORAND	MÉRINVILLE
BOUGY-LEZ-NEUVILLE	MEUNG-SUR-LOIRE
BOULAY-LES-BARRES	MORMANT-SUR-VERNISSON
BRICY	NEUVY-EN-SULLIAS
BUCY-LE-ROI	PATAY
BUCY-SAINT-LIPHARD	PERS-EN-GÂTINAIS
CERCOTTES	ROUVRAY-SAINTE-CROIX
CERDON	ROZIÈRES-EN-BEAUCE
CHAINGY	ROSOY-LE-VIEIL
CHANTECOQ	RUAN
LA CHAPELLE-ONZERAIN	SAINT-AIGNAN-LE-JAILLARD
LA CHAPELLE-SAINT-SÉPULCRE	SAINT-AY
CHARSONVILLE	SAINT-FLORENT
CHÂTENAY	SAINT-HILAIRE-LES-ANDRÉSIS
CHEVILLON-SUR-HUILLARD	SAINT-LOUP-DE-GONNOIS
CHEVILLY	SAINT-MAURICE-SUR-FESSARD
COINCES	SAINT-PÉRAVY-LA-COLOMBE
COULMIERS	SAINT-PÈRE-SUR-LOIRE
COURTEMAUX	SAINT-SIGISMOND
COURTENAY	LA SELLE-SUR-LE-BIED
ÉPIEDS-EN-BEAUCE	SOLTERRE
ERVAUVILLE	SOUGY
FÉROLLES	SULLY-SUR-LOIRE
FOUCHEROLLES	THORAILLES
GÉMIGNY	TOURNOISIS
GIDY	TRINAY
GUILLY	VIGLAIN
HUÊTRE	VILLAMBLAIN
HUISSEAU-SUR-MAUVES	VILLEMURLIN
ISDES	VILLENEUVE-SUR-CONIE

## Extrait des SDOI

À partir des données transmises par la préfecture en 2006  
Schéma d'orientation de l'intercommunalité Loiret  
Juin 2006

### *Extension de périmètres existants*

- Certaines communautés devraient étendre leur périmètre tantôt pour résorber une enclave intracommunautaire, tantôt pour intégrer des communes limitrophes attirées par le projet communautaire.
- En effet, le département du Loiret comprend de nombreuses communes isolées qui, prises en étau entre plusieurs communautés, forment des sortes d'enclaves territoriales.
- La persistance de telles situations, alors que les communautés ont connu un essor récent, 12 notamment dans le centre du département, a suscité quelques interrogations et une réflexion a été menée afin de connaître les souhaits d'adhésion de ces collectivités.
- Les trois arrondissements sont concernés, plus particulièrement celui d'Orléans. Leur isolement est souvent lié à des craintes plus ou moins clairement exprimées d'une dilution, voire d'une disparition de leur identité propre, alors même que la multiplication des charges afférentes aux équipements et services publics devrait les inciter à rejoindre des groupements plus intégrés.

### *Les projets de communautés*

Dans les trois arrondissements, des études de faisabilité de structures à fiscalité propre ont été menées

ou sont en cours. L'élaboration du schéma a permis de connaître les premières conclusions auxquelles

elles ont pu aboutir. Il s'agit désormais d'inciter les communes concernées à poursuivre leurs efforts en

vue de la création de futures communautés.

· Dans l'arrondissement d'Orléans :

- Projet de création de la CC du canton de Beaugency.
- Projet de création de la CC du canton de La Ferté-Saint-Aubin.

· Dans l'arrondissement de Montargis :

- Projet de création de la CC du canton de Courtenay.
- Projet de création de la CC du canton de Châteaurenard.

· Dans l'arrondissement de Pithiviers :

- Projet de création d'une communauté de communes entre Pithiviers, Pithiviers-le-Vieil et Dadonville, puis fusion, à l'échelle du canton, avec la CC de la Beauce et du Gâtinais.